

LA LETTRE DES ACTIONNAIRES

RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2024

01 L'Essentiel

L'Essentiel du groupe, les pôles et le bilanp.2

02 Analyse et commentaires

Éditorial du Président et du Directeur Général.....p.3

RÉSULTATS FINANCIERS ET OPÉRATIONNELS

Résultats trimestriels comparés.....p.4

Les Pôles opérationnels.....p.5

DONNÉES BOURSIÈRES

Performance boursière.....p.6

Évolution du dividende.....p.6

Structure de l'actionnariatp.7

L'opinion des analystesp.7

03 Évènements et faits marquants

Projet d'acquisition d'AXA Investment Managersp.8

Entretien avec Pierre Fersztand, Global Head of Cash Management, Payments,
Trade Solutions & Factoring, BNP Paribasp.9

Entretien avec Anne Pointet, Directrice de l'Engagement d'entreprise de BNP Paribas..... p.10

Entretien avec Isabelle Mateos y Lago, Cheffe Economiste de BNP Paribas..... p.11

Appel à candidatures : Comité de liaison des actionnaires de la banque..... p.12

Agenda..... p.12

Contact actionnaires p.12

Glossaire..... p.13

Pour toute question, contactez-nous :

PAR COURRIER

BNP Paribas
Palais du Hanovre
16 rue de Hanovre
75002 Paris

PAR EMAIL

relations.actionnaires
@bnpparibas.com

PAR TÉLÉPHONE

+33 1 40 14 63 58

NOMINATIF PUR

 N° Vert 0 800 600 700

(appel gratuit)

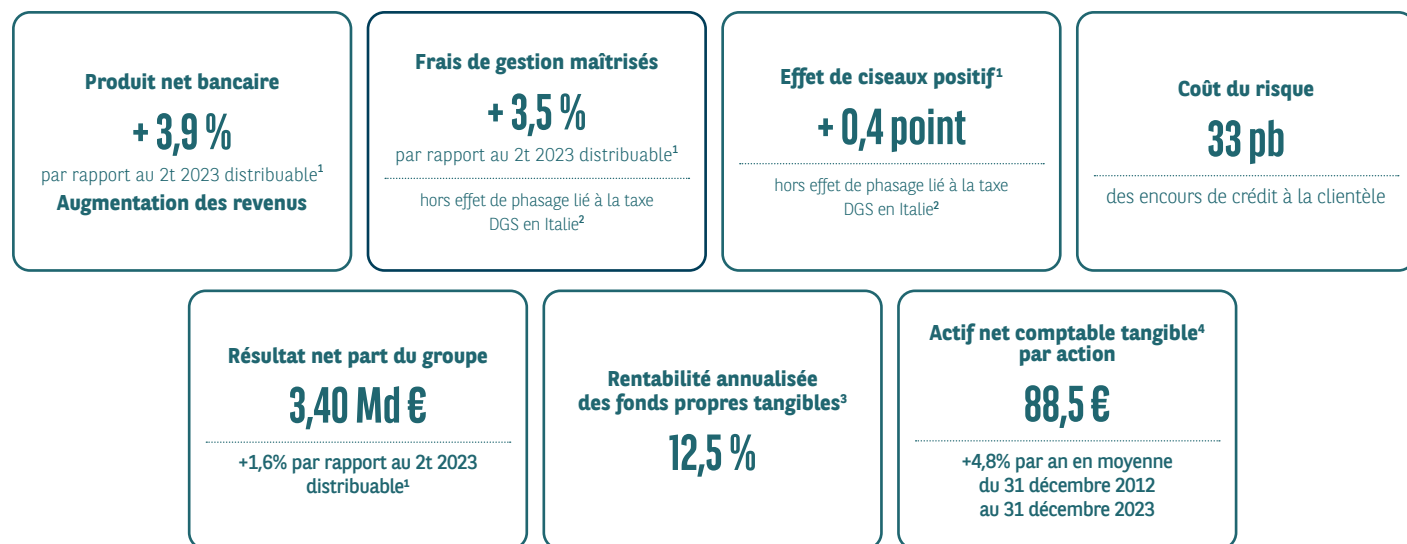
Et sur notre site



Retrouvez la Lettre des Actionnaires
également au format digital
<https://invest.bnpparibas>

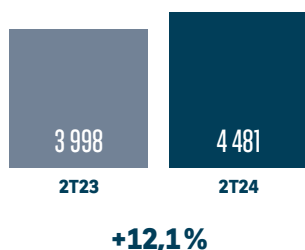
Les résultats du 2^{ème} trimestre 2024 sont portés par de solides performances opérationnelles au sein de chaque pôle

L'ESSENTIEL

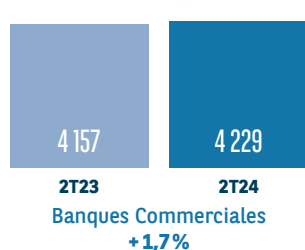


L'ACTIVITÉ/LES REVENUS : REVENUS DES PÔLES OPÉRATIONNELS AU 2^{ème} TRIMESTRE 2024 (EN M€)

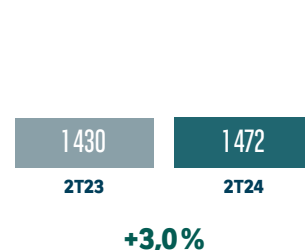
CIB Corporate & Institutional Banking



cpbs Commercial, Personal Banking & Services⁵



iPS Investment & Protection Services



-0,3%

LE BILAN : UNE STRUCTURE FINANCIÈRE TRÈS SOLIDE



¹ Recomposition des séries trimestrielles publiée le 29 février 2024. Résultats servant de base au calcul de la distribution en 2023 reflétant la performance intrinsèque du Groupe post impact de la cession de Bank of the West et post contribution à la constitution du Fonds de Résolution Unique (FRU) hors éléments extraordinaires. ² 51 M€ comptabilisés pour 2024 au 2T24 ; 51 M€ comptabilisés pour 2023 au 3T23 et 4T23. ³ Non réévalués. ⁴ Réévalué. ⁵ Intégrant 100% de la Banque Privée dans les banques commerciales (hors effets PEL/CEL en France). ⁶ Actifs liquides de marché ou éligibles en banques centrales (« counterbalancing capacity ») tenant compte des règles prudentielles, notamment américaines, diminués des besoins intra-journaliers des systèmes de paiement. ⁷ Calculé conformément au Règlement (UE) n°2019/876.

BNP Paribas enregistre un très bon deuxième trimestre 2024 et confirme sa trajectoire 2024



JEAN LEMIERRE
Président



JEAN-LAURENT BONNAFÉ
Administrateur
Directeur Général

Chers actionnaires,

Fort de son modèle diversifié et intégré, le Groupe réalise de très bonnes performances au deuxième trimestre 2024 grâce à la dynamique commerciale des pôles opérationnels. Il reste concentré sur son engagement à servir les clients au mieux et sur le déploiement de ses plateformes.

Soutenus par ce modèle, les revenus sont en augmentation de 3,9% au deuxième trimestre 2024 par rapport au deuxième trimestre 2023 sur une base distribuable¹. Les frais de gestion sont maîtrisés pour accompagner la croissance ; leur évolution s'établit à +3,5% et l'effet de ciseaux est positif (+0,4 point), hors l'impact d'un effet de phasage lié à la taxe DGS en Italie². La poursuite du déploiement des mesures d'efficacité opérationnelle est par ailleurs attendue au deuxième semestre 2024, à hauteur de 65% du 1 Md€ annoncé pour 2024. Le coût du risque du Groupe s'établit à 33 points de base des encours de crédit à la clientèle grâce à la qualité et la diversification du portefeuille d'actifs et malgré un dossier spécifique ce trimestre.

La Banque dégage ainsi un résultat net de 3 395 M€, proche de son niveau du deuxième trimestre 2023. Sur cette base, le bénéfice net par action³ s'établit à 2,81 euros, en hausse de +8,1% par rapport au deuxième trimestre 2023.

Au-delà de ces performances financières, le deuxième trimestre 2024 marque la poursuite du développement ambitieux et discipliné dans l'intelligence artificielle, comme l'illustrent le nombre de cas d'usage total (780) et en cours d'expérimentation (300 dont environ 150 basés sur l'intelligence artificielle générative avec LLM⁴), ainsi que le partenariat récemment étendu avec Mistral AI.

Le deuxième trimestre 2024 illustre également la position de premier plan de BNP Paribas en matière d'engagement environnemental et social, comme le soulignent les récents classements et la reconnaissance de BNP Paribas par le magazine

Euromoney comme la « Meilleure Banque au monde en matière d'Inclusion Financière » en 2024. Le trimestre a été marqué par plusieurs solutions innovantes déployées pour répondre aux besoins des clients, par exemple l'accord financier signé pour Solarpack en Espagne pour 176,6 MUS\$ en vue de la construction du parc solaire photovoltaïque le plus important du Pérou.

Fort de ses performances, BNP Paribas confirme sa trajectoire 2024 : revenus en croissance de plus de 2% par rapport aux revenus 2023¹ (46,9 Md€), effet de ciseaux positif⁵, coût du risque inférieur à 40 pb et résultat net part du groupe supérieur au résultat net 2023¹ (11,2 Md€).

A plus moyen terme, le projet d'acquisition d'AXA Investment Managers annoncé le 1^{er} août dernier, générateur de croissance dans la durée, pourrait constituer un axe puissant de développement pour notre Groupe.

Nous vous remercions très sincèrement de votre confiance et de l'attachement que vous manifestez à BNP Paribas.

- 1 Recomposition des séries trimestrielles publiée le 29 février 2024. Résultats servant de base au calcul de la distribution en 2023 reflétant la performance intrinsèque du Groupe post impact de la cession de Bank of the West et post contribution à la constitution du Fonds de Résolution Unique (FRU) hors éléments extraordinaires.
- 2 La taxe DGS 2024 a été comptabilisée pour 51 M€ au deuxième trimestre 2024 ; la taxe DGS pour 2023, d'un montant égal, a été comptabilisée aux troisième et quatrième trimestres 2023.
- 3 Bénéfice net par action calculé sur la base du résultat net du 2^{ème} trimestre 2024 ajusté de la rémunération des TSSDI et du nombre moyen d'actions en circulation fin de période.
- 4 LLM: grand modèle de langage.
- 5 Progression des revenus du Groupe entre 2023 (distribuables) et 2024 moins progression des frais de gestion du Groupe entre 2023 (distribuables) et 2024.

RÉSULTATS FINANCIERS ET OPÉRATIONNELS

Résultats trimestriels comparés

EN MILLIONS D'EUROS	2 ^{ème} TRIMESTRE 2024	2 ^{ème} TRIMESTRE 2023 DISTRIBUABLE ¹	2 ^{ème} TRIMESTRE 24 / 2 ^{ème} TRIMESTRE 23 DISTRIBUABLE ¹
Produit net bancaire	12 270	11 811	+3,9%
Frais de gestion	-7 176	-6 884	+4,2%
Résultat brut d'exploitation	5 094	4 927	+3,4%
Coût du risque	-752	-609	+23,5%
Autres charges nettes pour risques sur instruments financiers ²	-91	-	n.s.
Résultat d'exploitation	4 251	4 318	-1,6%
Éléments hors exploitation	171	273	-37,4%
Résultat avant impôt	4 422	4 591	-3,7%
Impôt sur les bénéfices	-886	-1 078	-17,8%
Intérêts minoritaires	-141	-170	-17,1%
Résultat net part du groupe	3 395	3 343	+1,6%
Coefficient d'exploitation	58,5%	58,3%	+0,2 pt

¹ Recomposition des séries trimestrielles publiée le 29 février 2024. Résultats servant de base au calcul de la distribution en 2023 reflétant la performance intrinsèque du Groupe post impact de la cession de Bank of the West et post contribution à la constitution du Fonds de Résolution Unique (FRU) hors éléments extraordinaires.

² Charges relatives aux risques remettant en cause la validité ou la force exécutoire d'instruments financiers octroyés (provisions sur les prêts hypothécaires en Pologne).

RÉSULTATS FINANCIERS ET OPÉRATIONNELS

Les Pôles opérationnels

CIB CORPORATE AND INSTITUTIONAL BANKING

Les résultats de CIB sont portés ce trimestre par les très bonnes performances de ses trois métiers, en particulier celles des activités Equity & Prime Services au sein de Global Markets.

Le produit net bancaire, à 4,5 Md€, est en hausse de 12,1% par rapport au deuxième trimestre 2023, sous l'effet combiné des bonnes performances des trois métiers :

- Global Markets, dont les revenus augmentent de +17,6%, bénéficie de la croissance très prononcée des activités Equity & Prime Services (+57,5%) compensant largement le recul des activités FICC (-7,0%) ;
- Global Banking connaît une augmentation de +5,4%, portée par les activités de Capital Markets (+12,5%¹) et Transaction Banking (+7,6%¹) ;
- Securities Services, à +10,5%, progresse de manière soutenue, porté par les volumes de commissions et l'amélioration de la marge d'intérêt.

Les frais de gestion, à 2,5 Md€, sont en hausse de 9,4% par rapport au deuxième trimestre 2023 (+8,9% à périmètre et change constants), compte tenu de l'activité très dynamique ce trimestre et d'une base faible au deuxième trimestre 2023, ainsi que des investissements réalisés pour continuer de développer les plateformes. L'effet de ciseaux reste néanmoins très positif (+2,7 points, +3,1 points à périmètre et change constants).

Le coût du risque est en reprise nette de 106 M€, en raison notamment de reprises de provisions sur encours sains (strates 1 et 2) et s'établissant à -17 points de base des encours de crédit à la clientèle.

Sur la base de ces bonnes performances opérationnelles, CIB dégage un résultat avant impôt de 2 099 M€, en augmentation de 16,2% par rapport à un deuxième trimestre 2023 très élevé.

CPBS COMMERCIAL, PERSONAL BANKING & SERVICES

Les performances du pôle CPBS sont marquées ce trimestre par une bonne dynamique d'activité soutenue par la qualité des franchises et les partenariats.

Le produit net bancaire², à 6,8 Md€, est en légère baisse de 0,3% par rapport au deuxième trimestre 2023. Il est impacté ce trimestre par plusieurs vents contraires dont certains s'estomperont à partir du troisième trimestre 2024. Le deuxième trimestre 2024 est également marqué par la normalisation du prix des véhicules d'occasion à un niveau élevé chez Arval et la hausse des coûts de refinancement à moyen terme de Personal Finance.

Les frais de gestion² enregistrent une hausse de 5,6% par rapport au deuxième trimestre 2023 (+4,3% hors taxe DGS en Italie). La progression est maîtrisée dans les banques commerciales de la zone Euro (+3,5%). Hors impact des vents contraires précités³ et de l'effet de la taxe DGS en Italie, l'effet de ciseaux est positif de plus de 1,5 point. Au sein d'Europe Méditerranée, les frais de gestion intègrent l'impact de l'inflation notamment en Turquie et en Pologne ainsi que la reconsolidation de l'Ukraine. Les frais de gestion sont en baisse pour les Métiers Spécialisés (-1,0%). Les effets de ciseaux sont positifs chez Personal Finance, Leasing

Solutions et Les Nouveaux Métiers Digitaux.

Le coût du risque² et les autres charges nettes pour risque sur instruments financiers s'établissent à 916 M€ (653 M€ au deuxième trimestre 2023), en lien notamment avec un dossier spécifique en France (123 M€).

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée au métier Wealth Management (pôle IPS), le pôle dégage un résultat avant impôt⁴ de 1,8 Md€, en baisse de -24,0% par rapport au deuxième trimestre 2023.

IPS INVESTMENT & PROTECTION SERVICES

Au sein du pôle IPS, les actifs sous gestion et les revenus enregistrent une croissance solide ce trimestre, portés par les effets marché et la collecte nette.

Au 30 juin 2024, les actifs sous gestion⁵ s'établissent à 1 312 Md€ (+6,1% par rapport au 31 décembre 2023, +2,2% par rapport au 31 mars 2024). Ils enregistrent les effets combinés de la collecte nette (+42,1 Md€), de la performance des marchés (+28,2 Md€) ainsi qu'un effet de change modéré (+2,4 Md€). La collecte nette est dynamique dans tous les métiers, portée par la diversité des réseaux de distribution.

Les revenus, à 1,5 Md€, progressent de 3,0% (+6,5% hors la contribution des métiers Real Estate et Principal Investments). Ils sont soutenus par la très bonne dynamique en Assurance, Asset Management et Wealth Management. Les revenus sont en recul pour Principal Investments en raison d'un effet de base élevé et en repli dans le métier Real Estate du fait d'un marché immobilier très ralenti.

À 879 M€, les frais de gestion sont en hausse de 0,1% (+2,6% hors la contribution des métiers Real Estate et Principal Investments), maîtrisés avec des mesures d'efficacité et d'économies compensant des investissements ciblés. L'effet de ciseaux est positif (+2,9 points) et fortement positif hors l'impact conjoncturel lié aux métiers Real Estate et Principal Investments (+3,9 points).

À 638 M€, le résultat avant impôt est en hausse de 5,0% (+10,6% hors la contribution des métiers Real Estate et Principal Investments).

1 A périmètre et change constants.

2 Intégrant 100% de la banque privée (hors effet PEL/CEL en France).

3 Émission des bons de l'Etat belge, couvertures inflation en France et non-rémunération des réserves obligatoires.

4 Intégrant 2/3 de la banque privée (hors effet PEL/CEL en France).

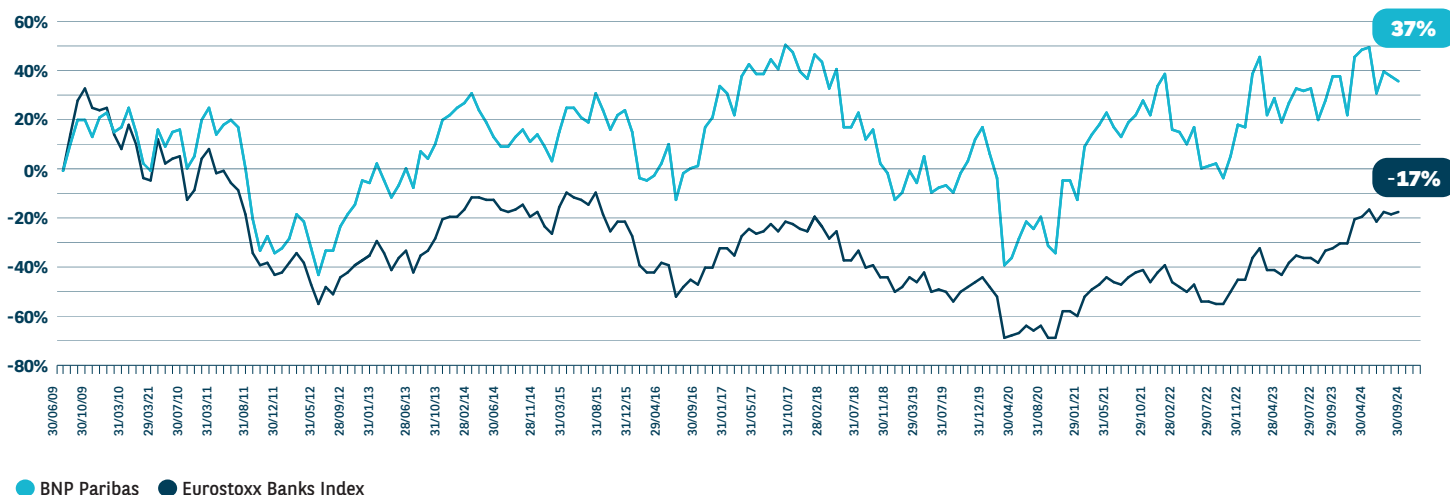
5 Y compris actifs distribués.

DONNÉES BOURSIÈRES

L'évolution du cours de BNP Paribas montre sur le long terme la résilience du modèle intégré et diversifié

Performance boursière

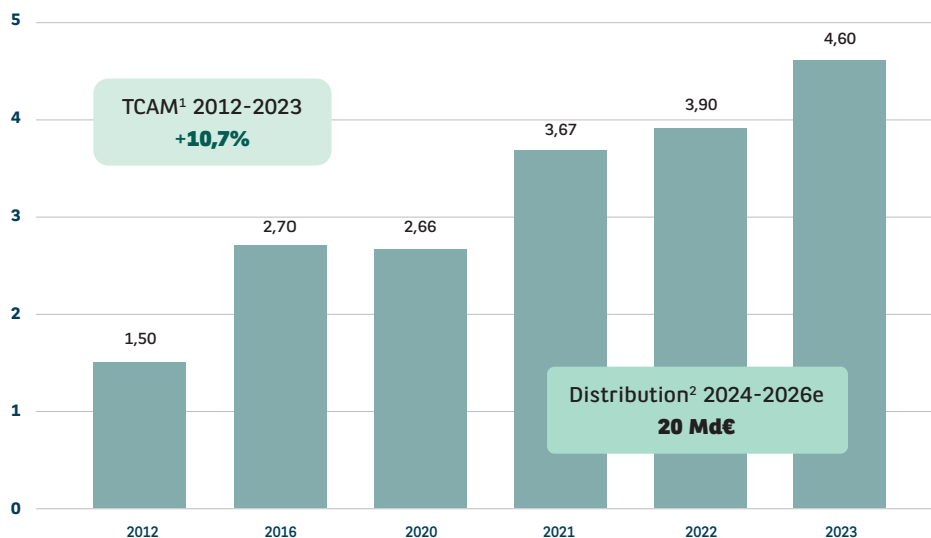
(en pourcentage)



Un modèle résilient soutenant croissance et distribution à travers les cycles

Évolution du dividende

(en euros)

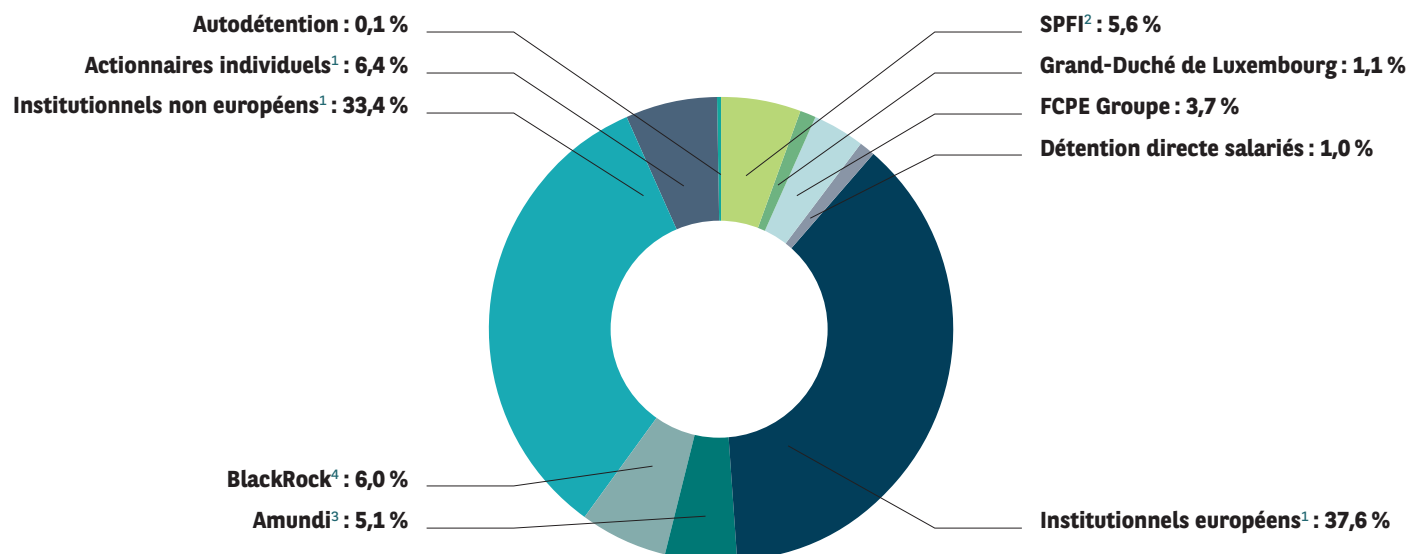


1 Taux de croissance annuel moyen. 2 Distribution sur la base d'un taux de distribution de 60% appliqué aux résultats distribuables 2023 et résultats nets part du groupe 2024 et 2025, après prise en compte de la rémunération des TSSDI soumis à l'approbation des Assemblées Générales et aux autorisations réglementaires (pour les rachats d'actions).

DONNÉES BOURSIÈRES

Structure de l'actionnariat au 30 juin 2024

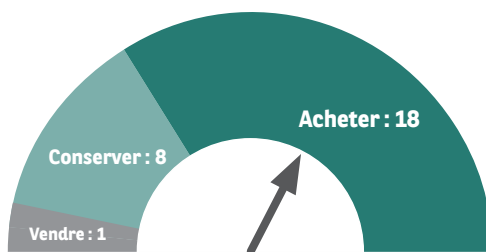
(en capital)



1 Sur la base d'analyses fondées sur les enquêtes SRD2 - Investisseurs institutionnels hors BlackRock et Amundi. 2 Selon déclaration par la SFPI datée du 10 juillet 2024. 3 Selon déclaration par Amundi datée du 7 mai 2024. 4 Selon déclaration par BlackRock datée du 27 juin 2024.

L'opinion des analystes

Au 31 juillet 2024, après parution des résultats au 30 juin 2024



Source: Bloomberg

BOFA SECURITIES / ACHAT

BNP Paribas est prêt pour le nouveau cycle de taux. BNP Paribas est notre valeur préférée pour jouer la reprise économique et la croissance des revenus d'intérêt en Europe.

BARCLAYS CAPITAL / SURPONDÉRER

Les revenus et le résultat brut d'exploitation ont dépassé les attentes dans la plupart des divisions. Nous considérons que la banque est bien diversifiée et exposée à des actifs de meilleure qualité (protection contre les baisses), et nous pensons qu'elle verra son BPA croître à un taux à deux chiffres par an en 2024-26E (plus rapide que la moyenne des banques européennes), grâce à la force continue de CIB et à une reprise attendue de CPBS et IPS. À notre avis, BNP Paribas dispose d'un potentiel de réévaluation important, son action se traitant à un PER 2025E de 6x et à un Prix / actif net tangible de 0,68x pour un ROTE de 11,6%.

AUTONOMOUS / SURPERFORMANCE

Les résultats du 2^{ème} trimestre ont été nettement meilleurs qu'anticipés. La sous-performance de l'action ne semble pas refléter justement cette bonne publication.

MEDIOBANCA SECURITIES / SURPERFORMANCE

Ces résultats solides sont globalement encourageants, la vigueur de l'activité Equity justifiant clairement la stratégie différenciée d'acquisitions du Groupe et soutenant la confiance dans les perspectives de croissance des revenus à plus long terme.

BERENBERG / ACHAT

BNP Paribas est en bonne voie pour dépasser ses objectifs 2024, portée par l'amélioration des perspectives de revenus au deuxième semestre et la mise en œuvre des initiatives de réduction des coûts. Nous pensons qu'il n'est pas justifié que le titre se négocie avec une décote de 30% sur le prix / actif net tangible par rapport au secteur bancaire.

ODDO SECURITIES / SURPERFORMANCE

Le titre reste très attractif en termes de risque/rendement, BNP Paribas étant très diversifiée avec un bilan solide et des perspectives de croissance de ses revenus (y compris revenus d'intérêt).

Projet d'acquisition d'AXA Investment Managers



© Vincent Fillon

Le 1^{er} août dernier, BNP Paribas a annoncé l'entrée en négociations exclusives avec AXA en vue, d'une part, d'acquérir 100% d'AXA Investment Managers (AXA IM) représentant environ 850 Md€ d'actifs sous gestion¹ et, d'autre part, de nouer un partenariat de long terme pour la gestion d'une large part de ses actifs.

BNP Paribas Cardif, le métier assurance du Groupe BNP Paribas, après avoir procédé directement et en propre à l'acquisition envisagée, pourrait déléguer à cette plateforme la gestion de ses actifs d'assurance et d'épargne à hauteur de 160 Md€¹.

Avec l'apport combiné des plateformes de gestion d'actifs du groupe BNP Paribas, le nouvel ensemble ainsi constitué représenterait 1 500 Md€ d'actifs sous gestion¹ et compterait parmi les tout premiers leaders européens du secteur.

Plus particulièrement, il deviendrait le leader européen de la gestion d'épargne longue pour les assurances et les fonds de pension avec 850 Md€ d'actifs¹, en s'appuyant sur des plateformes puissantes de gestion d'actifs cotés et privés. Cette acquisition permettrait également au nouvel ensemble de bénéficier de la position de marché et de l'expertise de l'équipe dédiée aux actifs privés d'AXA IM, facteurs de croissance future auprès des clients institutionnels et particuliers.

Le prix convenu pour l'acquisition et la mise en place du partenariat est de 5,1 Md€ au *closing*, anticipé pour l'été 2025.

Avec un impact d'environ 25 pb sur le ratio CET1 du Groupe BNP Paribas et au terme du processus de rapprochement, le retour sur capital investi attendu de l'opération, dès la troisième année, serait supérieur à 18%.

L'opération envisagée est soumise au processus de consultation des instances représentatives du personnel des entités concernées, en vue d'un accord d'ici la fin de l'année. Le *closing* de l'opération est attendu à l'été 2025, dès lors que les autorisations des autorités compétentes auront été reçues.

« Ce projet positionnerait le Groupe BNP Paribas comme un acteur européen leader de la gestion d'actifs de long terme. Bénéficiant ainsi de la taille critique tant dans les actifs cotés que privés, il servirait d'autant plus efficacement ses clients assureurs, fonds de pension, réseaux bancaires et distributeurs. Le partenariat stratégique noué avec AXA, pierre angulaire de ce projet, confirmerait la capacité de nos deux groupes à unir leurs forces. »

Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur,
Directeur Général, BNP Paribas.

« La création, au sein du pôle Investment & Protection Services (IPS) du Groupe BNP Paribas, d'un leader européen de la gestion d'actifs en assurance et épargne à long terme, permettrait à IPS de dépasser le seuil de 2 000 milliards d'euros d'actifs confiés par ses clients. Cette opération offrirait à BNP Paribas Cardif l'opportunité de bénéficier d'un accès privilégié aux services d'un gestionnaire expert dans les classes d'actifs nécessaires à la gestion assurantielle. La complémentarité des expertises des équipes de BNP Paribas Asset Management et d'AXA IM dans les actifs cotés et privés ainsi que leur leadership en matière d'investissement responsable seraient des atouts précieux pour mieux répondre demain aux besoins des clients. »

Renaud Dumora, Directeur Général Adjoint,
Investment & Protection Services, BNP Paribas.

¹ Sur la base des actifs au 31.12.2023.

Entretien avec Pierre Fersztand, Global Head of Cash Management, Payments, Trade Solutions & Factoring, BNP Paribas



© Marcom BNP Paribas

Pouvez-vous nous présenter l'initiative *Payments & Flow* dans le plan stratégique du Groupe ?

Payment & Flow couvre un ensemble large de solutions portées par différents métiers :

- le Trade Finance pour financer les opérations de commerce international (garanties ou les crédits documentaires),
- les solutions de financement des besoins en fonds de roulement des entreprises, comme l'affacturage ou l'affacturage inversé,
- le Cash Management, qui inclut toutes les opérations de paiement et d'encaissement ainsi que la gestion de la liquidité et les placements à court terme pour nos clients Entreprises,
- les services aux marchands, avec notamment la gestion des solutions d'encaissement de leurs clients,
- les paiements des particuliers.

Ces métiers contribuent de manière importante à la création de valeur du Groupe BNP Paribas : ils sont incontournables pour l'activité de nos clients et sont donc au cœur de nos relations pour l'ensemble de notre franchise, des grandes entreprises internationales aux PME, pour les particuliers et pour les professionnels. Ils nous apportent des commissions récurrentes, en lien avec le volume des transactions, et sont sources de dépôts granulaires.

Dans le cadre du plan stratégique 2025, BNP Paribas a ainsi lancé une initiative s'étendant à l'ensemble du Groupe pour accélérer le développement de ces métiers. L'objectif initial était de générer 600M€ de revenus additionnels entre 2021 et 2025 sur ce périmètre¹. Grâce au dynamisme des équipes, cet objectif a été réalisé dès 2023, et le Groupe a ainsi annoncé une nouvelle cible de 800 M€ de revenus additionnels, soit 200 M€ de plus que l'objectif initial !

Quel est le modèle développé par BNP Paribas dans les activités de Cash Management et des paiements ?

BNP Paribas est la seule banque internationale qui combine dans la même approche industrielle le Cash Management, les services d'encaissement aux marchands et les paiements des particuliers. Le Groupe a fortement investi pour développer ses capacités industrielles dans le domaine des paiements. En 2023, ce sont ainsi plus de 10 milliards de transactions qui ont été réalisées sur nos plateformes. Concrètement, nous réalisons des paiements et encaissements partout dans le monde, tous les jours, pour des particuliers et des sociétés de toute taille.

Aujourd'hui, BNP Paribas est ainsi un acteur prépondérant sur ces segments en Europe : 1^{er} ex aequo en termes de revenus en Transaction Banking pour les larges entreprises en EMEA, et 1^{er} en termes de taux de pénétration en Cash Management et Trade Finance au sein des grandes entreprises en Europe.

BNP Paribas fait également partie des quelques banques à accélérer son développement dans le marché très évolutif des services proposés aux marchands, avec des capacités dans 25 pays en Europe et des ambitions de développement fortes.

Pouvez-vous nous parler du projet de partenariat stratégique dans les paiements annoncé avec le Groupe BPCE en juin dernier ?

BNP Paribas a toujours investi pour développer ses activités de paiement et s'adapter dans un environnement qui évolue très vite, porté par les nouvelles technologies, la digitalisation des paiements, la virtualisation de la carte bancaire et l'instantanéité des transactions.

Le projet de partenariat stratégique avec BPCE s'inscrit dans cette logique, en mutualisant nos moyens afin d'atteindre une taille critique à l'échelle européenne.

Le partenariat se traduira par la création, dans une société dédiée, d'une plateforme technologique commune intégrant les meilleurs standards de paiements. Cet outil permettra au Groupe de répondre aux attentes de notre clientèle tout en anticipant les évolutions de marché avec une innovation constante et en maintenant des standards de sécurité élevés.

Nous avons, avec cette plateforme commune, l'ambition d'atteindre le top 3 de cette activité en Europe, avec un volume estimé à 17 milliards de transactions au global à horizon 2029.

Quel est l'enjeu de l'European Payment Initiative dans laquelle le Groupe BNP Paribas est fortement impliqué ?

L'instantanéité des paiements est de plus en plus attendue. BNP Paribas s'est associée à 15 banques et industriels européens pour proposer à ses clients, via la société EPI (European Payment Initiative), un portefeuille de paiement instantané et digital disponible dans différents pays en Europe.

¹ Ces objectifs de revenus n'incluent pas la rémunération des dépôts du Cash Management.

Ce portefeuille, nommé Wero, permettra dans un 1^{er} temps de procéder à des paiements de particulier à particulier. A partir de 2025, les services de Wero s'enrichiront de nouvelles fonctionnalités, notamment la possibilité de payer à partir du portefeuille chez n'importe quel petit professionnel, mais aussi de payer en ligne sur les sites marchands et de gérer les paiements récurrents pour les abonnements. Le paiement en magasin sera également ajouté en 2026, ainsi que d'autres fonctionnalités, telles que Buy Now-Pay Later, l'intégration des cartes de fidélité des commerçants, le partage des frais, etc.

D'ici 2026, Wero sera un portefeuille unique offrant à chacun la possibilité de renforcer le contrôle de ses finances de manière simple, sécurisée et dans le respect total de ses besoins en matière

de confidentialité des données et de conformité à la réglementation européenne.

Wero a ainsi pour ambition de devenir la première solution de paiement pour les particuliers en Europe. Dans cet objectif, fort de l'engagement à long terme de ses actionnaires et compte tenu de la constante évolution caractérisant ce marché, EPI investira continuellement dans l'innovation.

Par ailleurs, cette initiative répond à un enjeu de souveraineté européenne, l'offre étant lancée en Allemagne depuis juillet dernier et en France depuis le 30 septembre, et est également développé aux Pays Bas, en Belgique et au Luxembourg, les 5 pays représentant 64% des volumes de transactions en Europe. Le service sera déployé dans d'autres pays au fil du temps.

Entretien avec Anne Pointet, Directrice de l'Engagement d'entreprise de BNP Paribas

Sur quoi repose la stratégie Engagement du Groupe BNP Paribas ?

La Direction de l'Engagement d'entreprise a été créée en 2017 par la Direction Générale pour accélérer, fédérer, diffuser et incarner l'action de BNP Paribas dans sa prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux, notamment en faveur de la société civile.

Elle est ainsi au cœur de la transformation de l'entreprise, de ses compétences et de sa culture à l'échelle mondiale, facilitant l'appropriation par tous les métiers des enjeux liés au développement durable et la prise en compte dans ses décisions opérationnelles des critères liés entre autres au climat, à la biodiversité, à la lutte contre les inégalités.

Elle repose sur la conviction profonde que notre banque est au service du monde qui l'entoure et peut et doit l'accompagner à travers ses mutations ; cela implique à la fois la transition de nos clients vers des modèles plus durables et la transformation plus profonde de l'économie à travers l'émergence d'acteurs innovants, y compris ceux de l'économie sociale et solidaire.

Quels sont vos grands défis ?

Comme l'a indiqué en avril Laurence Pessez, Directrice de la RSE, notre Groupe a fortement accéléré ses engagements sur la transition énergétique, avec un objectif de 90 % d'énergies bas-carbone dans son stock de crédits à la production d'énergie en 2030. Depuis et au-delà de l'énergie, le Groupe a poursuivi ses travaux ayant pour objectif l'alignement de ses flux financiers avec une économie neutre en carbone, en se fixant des objectifs en adéquation avec les scénarios scientifiques dans neuf des secteurs les plus émetteurs, dans le cadre de la Net Zero Banking Alliance. BNP Paribas mobilise pour cela d'importants moyens financiers (200 milliards d'euros spécifiquement dédiés à l'accompagnement de ses clients dans la transition vers une économie bas-carbone d'ici 2025), humains (des banquiers spécialisés, le Low Carbon Transition Group), techniques et méthodologiques. Ce travail est d'ailleurs de plus en plus reconnu par différentes parties prenantes qui comparent les efforts des différentes banques internationales, à l'image de la note A décernée par le Carbon Disclosure Project à BNP Paribas, seule grande banque à l'obtenir.

L'inclusion sociale est aussi un défi d'ampleur, pour lequel nous sommes historiquement engagés. Par notre métier de banquier d'abord, en proposant des produits et services d'inclusion financière, récompensés par le prix Euromoney de meilleure banque au



© Antoine Doyen

monde pour l'inclusion financière en 2024, et en investissant dans des entreprises à impact social et local œuvrant en faveur de la mobilité là où l'offre de transports est insuffisante, l'accessibilité numérique pour les personnes en situation de handicap...

Par notre mécénat, aussi, incarné par notre Fondation qui fête cette année ses 40 ans. Grâce aux dons rendus possibles par notre rachat d'actions l'année dernière, nous avons pu renforcer notre mécénat tourné vers l'inclusion en France, mais aussi en Italie avec le lancement d'un pendant du Projet Banlieues, Progetto Includcity, et au Portugal, avec la création d'une fondation sœur. Au-delà de nos actions philanthropiques, notre engagement a la particularité d'être très réactif aux différentes crises et évolutions de la société.

Quels autres enjeux voyez-vous prendre de l'ampleur ?

Pour n'en citer que deux : ceux de la transition juste et de la biodiversité.

La transition juste est le concept clé de faire la transition énergétique avec tous et d'empêcher celle-ci d'être source d'inégalités sociales. Nous avons copublié pour la seconde année un

observatoire sur ce sujet afin d'appréhender les tensions qui pèsent sur les individus et les entreprises en Europe, et nos leviers d'action.

A la fin du mois, la biodiversité sera au centre de l'attention lors de la COP16 en Colombie. Les entreprises et institutions financières prennent davantage conscience de l'importance de mesurer la codépendance entre les activités économiques et la biodiversité. Il s'agit à la fois de protéger les écosystèmes vitaux, mais

aussi d'assurer la résilience à long terme des économies et des communautés dépendantes de ces ressources naturelles. BNP Paribas est fortement engagé sur ce sujet, que ce soit à travers les partenariats noués avec des références mondiales telles que l'UICN et Naturalis, musée et centre de connaissances et de recherche, ou encore le financement des entreprises contribuant à protéger la biodiversité terrestre et marine, dont l'objectif de 4 milliards d'euros à fin 2025 est déjà dépassé, puisqu'il atteint 4,3 milliards d'euros fin 2023.

Entretien avec Isabelle Mateos y Lago, Cheffe Economiste de BNP Paribas



© Pierre-Olivier / BNP Paribas

Comment se porte l'économie mondiale à l'abord du dernier trimestre 2024 ?

Contrairement aux craintes initiales après la médecine de choc mise en œuvre par la plupart des banques centrales face à la fièvre inflationniste de 2022-2023, l'économie mondiale s'achemine vers l'atterrissage en douceur tant espéré. L'inflation est maintenant revenue dans le voisinage des objectifs, sans avoir à déplorer de récession ni de hausse significative du chômage. Ceci a permis aux principales banques centrales d'amorcer une décrue de leur taux directeurs qui devrait se poursuivre tout au long de l'année prochaine. Cette détente devrait soutenir l'activité. Pour autant, son rythme et son ampleur restent incertains, tout comme l'environnement géopolitique et l'orientation des politiques économiques à venir.

Quelles ont été les principales évolutions du trimestre passé dans les différentes régions ?

Aux Etats-Unis, l'inflation a ralenti durant l'été (elle est descendue à 2,5% sur un an en août) tandis que l'activité économique, jusqu'à il y a peu inscrite sur une pente à 2,5% par an, montrait des signes de modération tout comme le marché du travail. Ces développements ont conduit la Réserve Fédérale à réduire le loyer des fonds fédéraux qui passe de 5,50% à 5,00% (limite haute), moins par crainte d'une récession imminente que pour maintenir l'activité à son bon niveau.

En zone euro, l'activité a continué de progresser sur une pente modérée, proche de 1% par an, tirée par les services alors que l'industrie est en légère contraction. Il en résulte un contraste entre des économies du Sud (Espagne, Portugal, Grèce) toujours assez dynamiques et un Nord moins allant. L'Allemagne, proche de

la stagnation, reste confrontée à des vents contraires (montée des barrières protectionnistes, en particulier dans le secteur automobile, affaiblissement de la demande chinoise). Avec 1,2% de croissance estimée pour 2024 et un troisième trimestre dopé par un effet « jeux olympiques », la France occupe une position médiane. **Sur les marchés émergents**, la croissance s'est globalement maintenue à un bon rythme (proche de 4% par an), en dépit des difficultés persistantes de l'économie chinoise, auxquelles viennent seulement de répondre les autorités chinoises avec un arsenal de mesures monétaires, financières et budgétaires dont l'impact reste à déterminer. Les échanges commerciaux se sont renforcés tandis qu'une grande majorité des devises ont rebondi face au dollar dans le courant de l'été.

Comment se présentent les perspectives pour 2025 dans ces mêmes régions ?

Le scénario central est partout assez favorable.

Aux Etats-Unis, l'économie devrait poursuivre son « atterrissage en douceur » (croissance anticipée à +1,9% en 2025) et l'inflation encore ralentir ; les conditions seraient donc réunies pour une baisse significative des taux d'intérêt (taux « Fed » anticipé à 3,25% fin 2025).

En zone euro, sauf nouveau choc sur le cours des matières premières, la désinflation devrait également se poursuivre et se rapprocher de l'objectif de 2%, voire s'installer au-dessous dans certains pays, comme la France. Ce scénario permettrait la poursuite de la baisse des taux d'intérêt entamée par la BCE – pour atteindre 2,25% fin 2025 selon nos estimations. Le regain de pouvoir d'achat dont bénéficient les ménages devrait soutenir leur consommation, pour peu que les taux d'épargne décrochent des sommets récemment atteints. L'assouplissement monétaire devrait aussi logiquement bénéficier à l'immobilier, resté faible en 2024, et à l'investissement des entreprises, qui a fléchi récemment, creusant l'écart avec les Etats-Unis. La croissance remonterait à +1,4% en 2025 (contre +0,8% en 2024).

Les marchés émergents devraient globalement profiter de la baisse des taux d'intérêt américains (modération de la charge de la dette en dollar, baisse des primes de risque, afflux d'investissements de portefeuille) et de la stabilisation de l'activité chinoise. La zone resterait donc sur un sentier de croissance proche de 4% par an, et dans l'hypothèse de tensions commerciales accrues entre les Etats-Unis et la Chine en 2025 pourrait bénéficier d'une re-direction des investissements directs chinois.

Et que dire des risques en présence ?

Dans toutes les régions il en existe, tant de persistance de l'inflation que d'activité plus faible que prévu. C'est pourquoi les banques centrales devront rester prudentes dans leur communication. Je développe ces thèmes plus avant dans un éditorial récent.

Pour aller plus loin : <https://economic-research.bnpparibas.com/html/fr-FR/Atterrissage-douceur-prudence-reste-30/09/2024,49895>

Appel à candidatures

Comité de Liaison des Actionnaires de la Banque

Le groupe BNP Paribas renouvelle son Comité de Liaison des actionnaires.

Le Comité de Liaison, composé de **12 actionnaires individuels** (dont 2 membres du personnel) choisis pour leur représentativité tant géographique que socio-professionnelle, conseille et accompagne la Banque dans l'organisation et l'optimisation de sa communication à destination des investisseurs « personnes physiques » de BNP Paribas. Le Comité, présidé par Jean Lemierre, se réunit en général deux fois par an. Tout actionnaire peut faire acte de candidature, la désignation étant du ressort exclusif du Comité de sélection. Si vous êtes intéressé par ses travaux, merci de bien vouloir demander votre dossier de candidature à « relations.actionnaires@bnpparibas.com ».



© Lionel Auguste

Agenda

Vos prochains rendez-vous avec le Groupe BNP Paribas

31
OCTOBRE
2024

Annonce des résultats
du 3^e trimestre
et des 9 premiers mois
de l'exercice 2024

04
FÉVRIER
2025

Résultats annuels 2024

28
MARS
2025

Comité de Liaison
des Actionnaires
de la Banque

Les dates et lieux des rencontres avec les actionnaires sont consultables sur le site <https://invest.bnpparibas.com/agenda>
Sous réserve de modifications ultérieures.



© BNP Paribas



© Frédéric Giner

Contact actionnaires

Chers actionnaires,

Je profite de cette Lettre pour adresser mes remerciements les plus sincères à M. Patrice Ménard, à l'occasion de son départ en retraite.

Patrice est arrivé dans le Groupe BNP en 1982 ; après une riche carrière dans ce qui est devenu CPBS, il a rejoint en 1998 le département des Relations avec les Investisseurs où il a pris la responsabilité de l'organisation de l'Assemblée Générale du Groupe et est devenu chargé des relations avec les actionnaires individuels, les investisseurs souverains et les investisseurs ESG. Il était à ce titre rédacteur de votre Lettre.

Antoine Labarsouque prendra la suite de l'ensemble des responsabilités de Patrice à partir du 1^{er} octobre,

et deviendra donc votre point de contact privilégié pour toute question relative à l'actionnariat. Antoine est entré il y a 20 ans dans le Groupe ; il y a évolué à différents postes chez CIB, dans le département des Risques et dans le département Finance et Stratégie, au sein duquel il a notamment travaillé sur la cession de Bank of the West.

Je tiens à saluer l'engagement de Patrice auprès des actionnaires et à souhaiter bienvenue à Antoine dans ses nouvelles fonctions.

Bénédicte Thibord
Responsable du département
Relations avec les Investisseurs
et Information Financière

Glossaire

BANK OF THE WEST

Filiale (jusqu'à fin janvier 2023) de banque de détail œuvrant dans l'Ouest des Etats-Unis.

CIB (CORPORATE & INSTITUTIONAL BANKING)

Ce pôle regroupe les activités de marchés (*Global Markets*), de financement des grandes entreprises (*Global Banking*) et le Métier Titres (*Securities Services*).

COEFFICIENT D'EXPLOITATION

Frais Généraux / Produit Net Bancaire ; ce rapport mesure l'efficacité opérationnelle, qui est d'autant plus forte que ce coefficient est faible.

COMMERCIAL, PERSONAL BANKING & SERVICES (CPBS)

Pôle d'activités comprenant l'ensemble des banques commerciales du Groupe - Banque Commerciale en France, Banque Commerciale en Belgique, BNL banca commerciale, Banque Commerciale au Luxembourg, Europe Méditerranée - ainsi que des métiers spécialisés - Arval & Leasing Solutions, BNP Paribas Personal Finance, Nouveaux Métiers Digitaux (dont Nickel et Floa) et Personal Investors.

COMMON EQUITY TIER 1 (RATIO)

Quotient qui mesure la solvabilité d'une banque, avec :

- au numérateur : les Fonds Propres « durs » (capital social, primes et réserves) ;
- au dénominateur : les « **Actifs Moyens Pondérés** », c'est-à-dire les montants des engagements accordés, affectés d'un coefficient par type d'encours, d'autant plus élevé que l'engagement est risqué.

EFFET DE CISEAUX

Différence entre l'évolution des revenus et l'évolution des frais ; il est positif quand les revenus croissent plus rapidement que les dépenses.

AVERTISSEMENT

Cette lettre contient des informations prospectives fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Concernant l'entretien avec Isabelle Mateos y Lago, les informations et opinions exprimées ont été obtenues de, ou sont fondées sur des sources d'informations publiques réputées fiables. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces projections et estimations qui est incertaine ; leur résultat peut différer des estimations actuelles. Toute éventuelle référence à une performance réalisée dans le passé ne constitue pas une indication d'une performance future.

Les informations ou opinions contenues dans cette lettre, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que BNP Paribas, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement n'est donné à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans cette lettre. Ni BNP Paribas ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de cette lettre ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.

BNP Paribas ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces informations prospectives qui sont données à la date de cette lettre.

Cette lettre ne constitue ni une offre, ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou autres placements. Elle ne constitue ni du conseil en investissement, ni de la recherche ou analyse financière.

FRU (FONDS DE RÉOLUTION UNIQUE)

Instrument ultime destiné à la résolution des défaillances bancaires, après que toutes les autres solutions auront été épuisées.

FONDS PROPRES TANGIBLES

Capitaux propres retraités des actifs incorporels et écarts d'acquisition.

INVESTMENT & PROTECTION SERVICES (IPS)

Pôle d'activités regroupant les métiers de BNP Paribas Asset Management (gestion d'actifs), Cardif (Assurance), Wealth Management (Banque Privée), Real Estate (services immobiliers) et Principal Investments (investissements pour compte propre).

POINT DE BASE (PB OU BP POUR « BASIS POINT »)

Un centième de pour-cent, ou 0,01%. Ex. : 46bp=0,46%.

PRIME BROKERAGE/SERVICES

Ensemble de services à destination des investisseurs professionnels.

PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)

L'équivalent de la valeur ajoutée pour une banque.

RATIO DE LEVIER

Rapport (non pondéré par les risques) des fonds propres par les actifs.

ROTE

Return on Tangible Equity = Ratio de **Rentabilité des Fonds Propres Tangibles**. Il mesure le rapport entre le bénéfice net consolidé part du groupe et les fonds propres consolidés retraités des actifs incorporels et écarts d'acquisition, hors intérêts minoritaires.

La Lettre des actionnaires BNP Paribas est éditée par BNP Paribas/Group Finance - Palais du Hanovre, 16 rue de Hanovre - 75002 Paris.

Directeur de la publication : Lars Machenil

Responsables d'édition : Bénédicte Thibord, Antoine Labarsouque

Secrétaire de rédaction : Amel Bahia

Conception et réalisation : Iseabloom.com

Vos données personnelles sont traitées par BNP Paribas à des fins de gestion interne. Ces données peuvent aussi être communiquées aux prestataires/sous-traitants qui exécutent pour le compte de BNP Paribas certaines tâches matérielles et techniques. Dans le cadre d'un transfert, des règles assurant la protection et la sécurité de ces données ont été mises en place. Le détail de ces règles et des informations relatives au transfert est disponible en consultant le site de la Banque (<https://mabanque.bnpparibas/fr/espace-donnees-personnelles>) ou sur simple demande adressée à BNP Paribas, Palais du Hanovre, 16 rue de Hanovre - 75002 Paris. Ces données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues, par courrier adressé à BNP Paribas, Palais du Hanovre, 16 rue de Hanovre - 75002 Paris.